



On veut agir

La période des **fêtes de fin d'année** est pour nous synonyme de **surcroît de travail et d'efforts supplémentaires** pour satisfaire le service rendu à la clientèle.

Chaque année c'est la même chose, **on va nous en demander plus**.
Oui mais cette année 2005 est différente.

Pour les **salaires** et les **primes de progrès** en 2005 **c'est la régression**. Et c'est encore à nous salariés d'en faire les frais. **Ce n'est pas juste**.

De leur côté les entreprises du commerce qui martèlent les difficultés de la conjoncture économique, les pertes de part de marché, le phénomène du hard discount, ne reconnaissent toujours pas que la reprise de la consommation passe inévitablement par la relance du pouvoir d'achat.

Pourtant **les indicateurs de la santé économique des entreprises montrent souvent de bons résultats**.

Dans le même temps **les entreprises du commerce gagnent encore plus sur les gains de productivité** au détriment de l'emploi et des conditions de travail des salariés.

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond. Et il y a de quoi se poser la question, mais jusqu'où vont aller les contradictions des entreprises ?

Les salaires, les primes de progrès, les suppressions de poste, tout cela mis bout à bout, on en arrive à dire **trop c'est trop**. On veut agir.

Alors dans cette période de fin d'année, **il est normal que les salariés décident d'exprimer leur mécontentement** et d'exiger que les directions répondent à nos demandes.

Pour 2005, le compte n'y est pas.

Il nous faut des augmentations de salaire qui compensent le manque à gagner sur les rémunérations, mais aussi de meilleures conditions de travail.

C'est pour ces raisons que nous voulons agir, **dans certains magasins et entrepôts**. Avec les salariés qui souhaitent s'organiser en syndicats, la CGT les aidera à exprimer leurs désaccords. **Il est temps d'agir**.

**Le 23 décembre 2005, on agit tous ensemble.
On exprime notre mécontentement.
On exige des réponses à nos revendications
Soyons solidaires et pas solitaires.**